



EPLEFPA de Châlons-en-Champagne

SIRET : 195 111 968 00036
NDA : 2151P002051
Cet engagement ne vaut pas agrément de l'État

CFPPA de l'Épine
52 allée du Château
51460 L'ÉPINE

Tél. : 03 26 68 66 11
Fax : 03 26 68 66 26
cfppa.somme-vesle@educagri.fr

www.eplefpachalonsenchampagne.fr



La certification qualifiée a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : **ACTIONS DE FORMATION**



SECURITE

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST-MAC) RECYCLAGE



OBJECTIFS VISÉS

- Maintenir les compétences du Sauveteur Secouriste du Travail, définies dans le référentiel de formation, à un niveau équivalent voire supérieur à celui de sa formation initiale.
- Comprendre l'intérêt du recyclage.
- Remettre à niveau ses connaissances sur la prévention.
- Actualiser ses connaissances au regard du programme de formation SST et aux risques spécifiques du domaine agricole.
- Réviser les différents process par une mise en pratique.

MODES DE VALIDATION

Formation courte certifiante.
Attestation de suivi et de validation des compétences acquises.



Suivez-nous sur notre page **facebook** : @cfppadelepine



DURÉE DE L'ACTION

- 7 heures (1 journée).

DATES DE SESSION

- Calendrier consultable sur le site internet du CFPPA de l'Épine www.eplefpachalonsenchampagne.fr
- Si besoin, nous contacter.

VOIE DE FORMATION

Formation professionnelle continue

ACCESSIBILITE PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être proposé pour faciliter leurs parcours.

N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent handicap au 03.26.68.66.11.

CONTENUS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

MODULE 1 : Présentation recyclage SST + retour d'expérience

> 0,5 heure.

MODULE 2 : Rappel sur les principes de base de la prévention

> 1,5 heure.

- Rappel sur la protection et l'alerte et révision des gestes d'urgence.

MODULE 3 : Actualisation de la formation

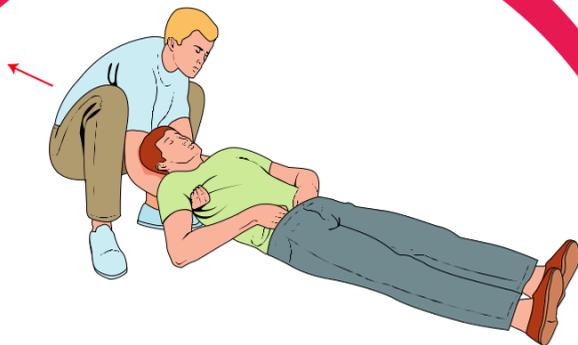
> 1 heure.

- Remise à niveau des candidats sur la cadre législatif, et information sur les nouvelles mesures SST dans le monde agricole.

MODULE 4 : Cas pratiques

> 4 heures.

- Mises en situation pratiques, accidents du travail simulés (plaies, malaises, arrêt cardiaque...).



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours magistral + études de cas + mises en situation
- Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des Sauveteurs Secouristes du Travail (SST).
- Une nouvelle carte SST sera éditée

NOMBRE DE STAGIAIRES

- Min : 4 personnes / Max : 10 personnes

DISPOSITIF D'ÉVALUATION DE L'ACTION

- Questionnaires de satisfaction
- Taux de réussite à la certification

PRÉREQUIS

- Connaissance de la langue française
- Avoir déjà suivi et validé une formation initiale de sauveteur secouriste du travail

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Tout public

COÛT DE LA FORMATION

15€/ Heure, soit pour un parcours de 105 € /stagiaire.

MODALITÉS D'ACCES DES DEMANDEURS

- Délais d'accès à l'action : Inscriptions demandées 15 jours avant le début de la session.



INFORMATION SUR LA RÉMUNÉRATION ET LES FINANCEMENTS

- Prise en charge possible OCAPIAT
- Formation éligible au CPF.
- Autres financements : (VIVEA, OPCO, plan de développement des compétences...).

